

Citadelle. Nous pouvons en dire autant quant à ceux des colonies des autres peuples des Villes Libres; on cite entre autres une *Lobia Placentinorum*, dès l'année 1279.

C'est à cette époque que *Guglielmo Nigro*, procureur de la *Societas Bagarotorum de Placentia*, donna en présence de six ou huit de ses compatriotes, un récépissé de la dite Société à un autre compatriote (*Durans*); et qu'un certain *Manfredus Napacius*, délivra à un certain *Palmerio Coadagnello* l'acquit d'une livraison de savons et d'étoffes, se montant à la somme de 172 1/2 besants sarrasins arméniens. En 1295, le consul des Placentins s'appelait *Ioannes Bordi*. En 1294, un certain *Giacomo Fontana*, marchand de Plaisance, fut dépouillé par les Vénitiens dans le porc d'Ayas.

Parmi les Consuls de Pise, on nomme de 1300 à 1304, *Bindon Seccamerende* ou *Sichamengi*. Il est bien évident que tous ces consuls avaient des résidences fixes. Trente ans avant, en 1274, il est fait mention d'un certain nombre de négociants de Pise à Ayas, dont la plupart résidaient dans la maison d'un *Nicoloso de Murta*, dont l'épouse *Franca Dighina*⁴⁷⁷, paraît être arménienne.

Les *Pisans* empruntaient les nouvelles monnaies arméniennes et s'engageaient à les changer contre des besants égyptiens, lorsqu'ils se rendraient en Egypte avec des chargements de bois ou d'autres marchandises.

Dans les Archives et dans les mémoires on retrouve les traités que ces divers peuples ont conclu avec nos rois, et les privilèges dont ceux-ci les favorisèrent. On retrouve, par exemple, les souvenirs des traités passés avec les *Florentins* en 1335; avec les Siciliens en 1331; avec les marchands de *Montpellier* en 1314 et 1321, et ceux de la *Catalogne*, en 1293. Ces derniers avaient leur bailli ou consul à Ayas, et, dans une pièce d'archive, écrite au palais du consul des Génois, en 1274; le prêtre espagnol *Pierre-Jean* a signé de son nom. Ce prêtre n'était pas venu là, sans doute, comme un simple voyageur, il s'y était établi.

⁴⁷⁷ Frank-khatoun (Dame ou Dighine, Ֆրանկ խաթուն ou Տիկին) est un nom propre en usage dans la Grande Arménie et veut dire Dame Franque ou Française.